

## ORGANISATION DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La classe de seconde GT a pour but de dispenser une culture générale commune (tronc commun) tout en permettant aux élèves de découvrir de nouveaux domaines littéraires, artistiques, économiques ou scientifiques. Forts de ces enseignements, ils seront en mesure de faire ensuite un choix réfléchi pour un cycle terminal (voie générale, technologique ou bien professionnelle).

Les élèves bénéficient d'heures d'accompagnement personnalisé pour les aider dans leur scolarité en termes de méthodologie, de soutien ou d'approfondissement, ou encore d'aide à l'orientation.

### Enseignements communs

Enseignements	Horaire élève
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)*	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	0,5h
Sciences numériques et technologie	1h30

\*LVA : Anglais LVB : Allemand, Espagnol, Italien, Arabe ou chinois

### Enseignements optionnels

Enseignements	Horaire élève
<b><i>1 enseignement général au choix parmi</i></b>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (avec initiation au grec)*	3h
LV3 : chinois, russe ou arabe	3h
ART Danse	3h
ART Cinéma audiovisuel	3h
ART Histoire des arts	3h
ART Théâtre	3h
EPS	3h
<b><i>1 enseignement technologique</i></b>	
Sciences et laboratoire	1h30
Création Culture Design	6h00

\* L'enseignement optionnel ECLA peut être pris en plus des autres enseignements choisis.

## ENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- Section Internationale Chinois : Discipline Non Linguistique (DNL) mathématiques
- Section EURO ANGLAIS : Discipline non linguistique (DNL) mathématiques

Un dispositif spécifique d'accompagnement au choix de l'orientation, d'un horaire annuel indicatif de 54h comporte :

- Un accompagnement personnalisé du professeur principal
- L'organisation d'une semaine dite de l'orientation
- La participation obligatoire à des opérations ponctuelles (ex : forum des métiers)
- Un stage en milieu professionnel d'une durée de deux semaines en fin d'année scolaire (avec signature d'une convention)

## La procédure d'orientation en fin de seconde GT

En fin de classe de seconde générale et technologique, les voies d'orientation sont ainsi définies :

- La classe de première générale, puis de terminale générale ;
- Une série de première technologique, puis de terminale technologique.

Dès le deuxième trimestre, les élèves et les familles formulent des intentions d'orientation.

Pour la voie générale, ils mentionnent quatre enseignements de spécialité (puis ils devront mentionner 3 enseignements de spécialité au troisième trimestre).

La décision d'orientation relève de la compétence du chef d'établissement à partir de la proposition définitive du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.